**BONSOIR A TOUTES ET TOUS,**

Nous, Michelle Faval, Emma Gassier, Carole Linselle, Laëtitia Mazoyer, représentantes de l’association Femmes de Papier, sommes rentrées à la sous-préfecture, soutenu-e-s par un petit groupe chaleureux, vers 15h20.

Le rendez-vous s’est terminé à 17h00. Etaient représentés la Communauté de Commune du Saint-Gaudinois, la mairie de Saint-Gaudens, l’état avec M. le Sous- Préfet et la chargée de mission départementale aux Droits des Femmes. Le Conseil Départemental n’était pas présent et la CAF s’était excusée.

Lors de cette réunion, nous n’avons pas eu de perspectives financières nouvelles...

L’état ne peut aller au-delà de sa contribution actuelle, qui se maintiendrait pour 2015.

La mairie de St-Gaudens reste à 4 000 € de subvention.

 La CCSG confirme le vote de 4950 € de subventions, sachant que cette demande pourra être réévaluée au cours de l’année.

Concernant la politique de la ville, la fiche action a été déposée, mais sans retour pour l’instant, au vu du calendrier. Le contrat devrait être signé en juin.

Nous regrettons l’absence du Conseil Départemental, qui a un rôle majeur dans l’action sociale.

Concernant le local, il n’y a pas eu d’autre perspective, ni de proposition.

Les partenaires ont évoqué l’éventualité de se renseigner sur les aides à l’emploi, dans le cadre de la Politique de la Ville.

Ils semblent avoir compris notre nécessité de résoudre un problème de trésorerie immédiat, sachant que les salariées terminent leur 3ème et dernier contrat en CDD le 26 avril.

Les partenaires ont reconnu la qualité du travail ainsi que l’importance de la qualification, dont est dotée l’association.

Lorsque le sous-préfet nous a demandé si il ‘était possible, le temps de rechercher une solution de mettre «  l’association en sommeil », nous avons indiqué que l’équipe salariée ne pourrait pas attendre.

Les membres de l’association ont indiqué qu’elle souhaitait poursuivre le travail avec cette équipe salariée, qualifiée, formée et intégrée.

Concrètement, la mairie de St-Gaudens et la CCSG peuvent s’engager à voter rapidement la subvention et procéder au versement. Ce n’est évidemment pas suffisant.

Nous manquons clairement de moyens pour faire ce travail ! Ce travail ne peut être fait bénévolement !

Cette réunion aura été l’occasion de rappeler que cette décision de fermeture a été murement pesée et réfléchie, tout au long de l’année 2014 (avec le Dispositif Local d’Accompagnement) et nourrie de tout le passé de l’association.

 La chargée de mission départementale a également interrogé les participant-e-s sur la suite pour l’accueil des femmes, après notre fermeture. Pour notre part, nous avons indiqué que quelle que soit l’organisation choisie et même en prenant appui prioritairement sur l’expertise et le réseau de la FSNF, la plus qualifiée sur les violences, il s’agirait d’une organisation au rabais.

Nous avons rappelé que l’association assumait un service public unique sur le territoire du Comminges et qu’à ce jour, malgré toute notre action, les élu-e-s du territoire sont insuffisamment mobilisées et impliquées sur ces questions. Il faut un relais institutionnel et politique plus fort pour cette mobilisation.

Les partenaires ont poursuivi la discussion qu’ils et nous ont dit qu’ils nous recontacteraient….

Nous sommes reparti-e-s de notre côté, mais ENSEMBLE après avoir donné tout ce qu’on pouvait durant cet entretien… On a bu un coup à l’association et on a fini la boîte de chocolats !

La suite ? **Pour commencer, RDV demain à 14h00 à l’association pour dépôt des dossiers de bilan et des pétitions aux partenaires.**

On vous remercie tous et toutes pour votre soutien  et on vous tient au courant !

**L’équipe de Femmes de Papier**